

Réf: Dossier N° 085321

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE WORSHIP TEAM » en abrégé « DWT »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON LOKOA EXTENSION,
Lot 492, Ilot 109

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03./02/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE WORSHIP TEAM » en abrégé «
DWT »

Objet : Evènementiel, organisation de spectacle, commerce général, prestation de service, import-export, divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

- Et généralement, toutes opérations commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON LOKOA EXTENSION,
Lot 492, Ilot 109

Dirigeant(s) : M MINDAME YENDOUBOAM GEDEON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03264 du 14/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16275/GTCA/RC/2022 du 14/04/2022

